

Rouen, le 24 octobre 2019,

Un nouveau Tchat proposé aux entreprises normandes « Tarification accidents du travail et maladies professionnelles : actualités et offres de service »

La Carsat Normandie organise, le **mardi 5 novembre 2019**, son septième **Tchat en ligne pour les entreprises normandes**. Un direct interactif d'une heure avec une thématique : **l'actualité de la tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles et ses nouvelles offres de service**.

En effet, l'actualité de la tarification peut impacter le taux de cotisation accidents du travail et maladies professionnelles de chaque entreprise, notamment avec la suppression du taux bureau, la mise en place du taux fonction service support de nature administrative et la dématérialisation de la notification du taux AT/MP.

Chaque entreprise va pouvoir accéder à de nouveaux services dès 2020 sur son compte AT/MP. Notamment, celles-ci pourront obtenir sur leur compte une attestation de sinistralité et des indicateurs de prévention individualisée. Les entreprises pourront également demander en ligne une des 17 subventions prévention TPE proposées pour améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail de leurs salariés.

Les experts de la Carsat Normandie répondront en direct aux questions des entreprises. Les échanges permettront ainsi d'informer le plus grand nombre. Les questions peuvent déjà être posées sur le site www.carsat-normandie.fr ou en direct lors du tchat. Pour ceux qui ne pourront participer au tchat en direct, une retranscription des échanges sera disponible sur le site de la Carsat Normandie.

